

DE - ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

PUBLIC VISÉ

Public de - 29ans
Rqth
Créateur ou repreneur
d'entreprise
Sportif de haut niveau
Contrat d'apprentissage

LE + DE LA FORMATION

Les apprenants sont accompagnés par une équipe de formateurs experts du secteur sanitaire et social. Un lien permanent avec les inspecteurs du ministère de l'Éducation nationale assure qualité et fiabilité aux parcours d'apprentissage proposés. Aucun frais (scolarité ou inscription), que ce soit pour l'entreprise ou l'apprenti.
Pour connaître tous les indicateurs du CFA académique, consultez le site InserJeunes.

DUREE

Durée de formation : 567 heures
Durée en entreprise : 1843 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 04/11/2024 au 29/05/2026.

LIEUX DE FORMATION

CFA
Lycée Simone Signoret
Place du 14 juillet
77005 Vaux-le-Pénil

CONTACT

CFA
Nicole Eustache
Tél : 01 64 10 29 50
greta77@ac-creteil.fr
Réfèrent handicap :

IDA CAKPOSSA
[Consulter notre Politique Handicap](#)

TARIFS

Nous consulter
Organisme non soumis à la TVA.
[Voir nos conditions générales de ventes](#)

OBJECTIFS

L'accompagnant éducatif et social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrices de son projet de vie. En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle. Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.

PRE-REQUIS

Aucun diplôme requis

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de candidature :

- Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes mentionnés dans le référentiel de formation accessible sur le lien suivant :

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=fXWAM7PcKNDrYJytxMfNa5HsJGTp0slrwNC1eEwG5jg=>

Ces candidats peuvent bénéficier d'allègement(s) de formation ou de dispense(s) de formation et de certification à certains blocs de compétences.

2o Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;

3o Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ;

4o Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs bloc(s) de compétences du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social relevant des dispositions de l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles ;

5o Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaine(s) de compétences du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social relevant des anciennes dispositions de l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'Etat d'aide médico psychologique ou du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale.

Ces candidats bénéficient d'un entretien de positionnement avec l'établissement de formation.

Pour les autres candidats : l'admission en formation du DEAES est subordonnée au dépôt d'un dossier. Une commission d'admission procède à la sélection des dossiers des candidats au regard notamment de la qualité de leur parcours de formation antérieure,

de leurs aptitudes et de leurs motivations. Les candidats dont le dossier de candidature a été retenu présentent une épreuve orale d'admission. L'épreuve orale consiste en un oral de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans cette formation. A l'issue de cette épreuve, les candidats sont classés par ordre de mérite.

Inscriptions du 18/03/2024 au 01/11/2024 au Lycée Simone Signoret à Vaux-le-Pénil. En dehors de ces dates, veuillez nous contacter par mail au cfa-academique@ac-creteil.fr ou par téléphone au 01 64 10 29 50

MODALITES PEDAGOGIQUES

Rythme d'alternance: environ une semaine par mois en formation en centre. Parcours personnalisé, cours collectifs. Entretiens, remédiation avec le référent pédagogique et/ou le référent entreprise en cours de formation. Pour les bénéficiaires en situation de handicap : adaptation possible des modalités de formation et de certification, accompagnement par le référent Handicap du CFA.

FINANCEMENTS

Type de financement :
Contrat d'apprentissage
N° DOKELIO : SE_0001021805

CODES

NSF : 330
RNCP : RNCP36004
Formacode : 44004
Code Rome : K1303

CONTENUS

- ▶ Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- ▶ Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- ▶ Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne
- ▶ Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- ▶ Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne
- ▶ AFGSU de niveau 2

VALIDATION

- ▶ Diplôme DE - Accompagnant éducatif et social niveau : 3

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Les personnes titulaires d'un DEAES peuvent bénéficier d'allègements sur les formations menant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant ou au Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture. Elle peuvent également se diriger vers les métiers de l'animation.